

se sera entendu sur la répartition des avantages provenant des installations hydro-électriques et de la prévention des inondations, chaque pays devra décider, d'après ses propres lois, comment il conviendrait le mieux d'exploiter les ressources hydrauliques pour répondre aux besoins domestiques, pour l'irrigation, la prévention des inondations, l'énergie hydraulique, les pêcheries, la faune, et la récréation de la région.

Maintenant, lorsqu'on étudie le réseau de la Saskatchewan et du Nelson, à l'est des Rocheuses, on rencontre toute une nouvelle série de problèmes. Lorsque ce bassin fluvial était placé sous la direction du gouvernement fédéral, de même que la région adjacente des Territoires du Nord-Ouest, la mise en valeur relevait d'une même direction. Il se peut qu'elle ait laissé à désirer. En toute probabilité, elle a progressé selon les besoins de la région. Or, depuis 1930, une nouvelle situation a surgi. L'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba sont maintenant tous propriétaires d'une partie de ce bassin fluvial et, de ce fait, de sérieux problèmes peuvent surgir si ces provinces ne s'efforcent pas de les résoudre ensemble. Le conseil des eaux des provinces des Prairies, qui se compose de représentants de ces trois provinces et du gouvernement fédéral, a recommandé certaines excellentes mesures préliminaires par rapport aux subventions. Jusqu'à présent, ces propositions ont été acceptées par quatre des gouvernements intéressés.

Il semblerait, cependant, que dans la région des prairies la population exerce une pression croissante. L'eau y étant beaucoup moins abondante que dans d'autres régions du pays, de sérieux conflits peuvent surgir au sujet de cet élément indispensable, à moins que les provinces ne puissent résoudre les problèmes qui se posent. Cependant, aucune solution durable ne pourra être trouvée si les intéressés ne se rendent pas compte des faits essentiels. Combien d'eau de surface et d'eau souterraine existe-t-il? Dans quelle mesure cette eau peut-elle suffire à la population, à l'agriculture et à l'industrie? Quel est le meilleur emploi que l'on puisse faire de cette eau? Est-ce qu'il faut se servir de cette eau pour les besoins domestiques, pour l'hygiène, pour l'irrigation avant de s'en servir comme source d'énergie? Quelles dispositions faudrait-il prendre pour que cette eau devienne navigable dans l'avenir? Ces problèmes ne sont uniques que du point de vue géographique. Ils se sont posés dans des régions adjacentes des États-Unis. Ils se sont posés dans d'autres pays du monde. Toutefois, seuls les gens qui habitent cette région, les Canadiens, peuvent résoudre ces problèmes, tout d'abord en s'y familiarisant, et en faisant ensuite preuve de bon sens pour les résoudre.

A l'est du Manitoba, les cours d'eau ne traversent pas de frontières internationales comme elles le font, dans l'ensemble, dans l'Ouest. A l'est du Manitoba, les cours d'eau et les grandes nappes d'eau constituent une frontière avec les États-Unis. Elles constituent dans l'ensemble des eaux limitrophes et les règlements concernant leur utilisation sont clairement énoncés dans le traité sur les eaux limitrophes de 1909, signé entre le Canada et les États-Unis. Dans l'ensemble, chaque pays, comme il est dit dans le traité, a des droits égaux et semblables pour ce qui est de l'utilisation des eaux limitrophes. Des règles sont énoncées dans ce traité pour que des questions de cette nature soient réglées par des ententes signées entre les deux pays ou par la Commission conjointe internationale.

A cet égard, je dois vous dire qu'au cours des années, nous, les Canadiens, avons parfois eu tendance à ne pas estimer à sa propre valeur l'excellent travail accompli par la Commission. Nous avons trouvé parfois qu'elle prenait trop de temps pour résoudre certains problèmes. Toutefois, s'il lui faut du temps, c'est pour éviter les décisions arbitraires. Cette Commission qui existe depuis plusieurs décennies et elle a fait un travail tout à fait remarquable. Certains problèmes ont été réglés parce que, grâce à la Commission, les gens ont eu l'occasion d'exposer leurs griefs. Certaines questions ont pu être étudiées